

## Contrôle technique : l'OTC s'inquiète du bilan de l'exercice 2019

vendredi, 14 février 2020

**Confirmant les craintes ressenties sur le terrain, l'Organisme technique central (OTC) vient de rendre public son bilan de l'exercice 2019 et il n'est pas très bon : le nombre de contrôles techniques réalisés durant l'année écoulée a reculé de 3,57 %, renforçant encore l'idée que de nombreux automobilistes exemptent leurs véhicules de la traditionnelle visite biennale.**

Les contrôleurs techniques avaient raison de faire grise mine en cette fin d'année 2019. Après la réforme de la mesure des émissions polluantes en juillet dernier, qui ciblait particulièrement les véhicules Diesel, les plus présents dans le parc roulant français, bon nombre d'automobilistes ont manifestement continué de [bouder la traditionnelle visite biennale](#).

Déjà, en décembre dernier, le CNPA [alertait le Premier ministre](#) quant à la dangerosité potentielle de plus de 10 000 véhicules légers parmi les quelque 560 000 qui passent au travers du contrôle technique chaque année. Il semble donc que 2019 marque une année de rupture dans la dynamique de croissance de 1 à 4 % que connaissait le contrôle technique depuis 2010, comme vient de le révéler l'Organisme technique central (OTC).

Si 2018, malgré la réforme, avait vu le nombre de contrôles techniques progresser, ce n'est plus le cas : en 2019, en effet, le nombre de visites périodiques a baissé de 3,57 %, avec 738 753 de moins ! Paradoxalement, le nombre de contre-visites, lui, n'a ni baissé, ni franchement augmenté, s'établissant à 21,73 %.

Un chiffre plutôt stable par rapport à 2018, qui était de 21,51 % entre le 20 mai et le 31 décembre (**Ndlr** : donc après [la réforme du phrasier](#)), sur un nombre de critères de défaillances identique. Ce qui tend à

confirmer que les véhicules les plus dangereux du parc restent bel et bien loin des centres de contrôle.

#### **Moins de 1 % de défaillances critiques**

Pour ce qui est des véhicules qui ont effectivement passé le contrôle technique, 20,78 % de ceux soumis à contre-visites le sont pour défaillances majeures et seulement 0,95 % pour défaillances critiques, soit 187 000 véhicules potentiellement dangereux. Des défaillances qui concernent principalement les fonctions freinage et pneumatiques. En outre, l'amélioration du contrôle pollution des véhicules diesel au 1<sup>er</sup> juillet 2019 a permis de détecter davantage de véhicules dépassant les limites d'opacité, *«dans une proportion très éloignée des chiffres alarmistes qui avaient pu être avancés au moment de la réforme»*, selon un communiqué du CNPA.

Ainsi, toutes énergies confondues, le taux de non-conformité, qui était de 6,89 % à partir du 20 mai 2018, s'est établi à 7,63 % en 2019. Et le CNPA de déplorer toutefois que *«la réforme du 1<sup>er</sup> juillet 2019 [...] s'est traduite par une faible augmentation des contre-visites, passant de 4,82 % avant le 1<sup>er</sup> juillet à 5,70 % sur les six derniers mois de l'année. Ce sont près de 40 000 véhicules polluants qui n'ont pu être détectés du fait du report de la réforme»*.

#### **L'âge influe (toujours) sur le taux de contre-visites**

L'OTC a naturellement fait le point sur l'âge moyen des véhicules contrôlés, et celui-ci paraît quelque peu rajeunir, passant de 12-16 ans en 2018 à 11,97 ans en 2019. *«Sans surprise, le taux de contre-visites augmente avec l'âge du véhicule contrôlé»*, reconnaît le CNPA. Ainsi :

- les véhicules particuliers (M1) de moins de 4 ans ont un taux de contre-visites de 4,49 % (dont 0,13 % pour défaillance critique)
- ceux 4 et 7 ans ont un taux de contre-visites de 7,89 % (dont 0,25 % pour défaillances critiques)
- les véhicules entre 7 et 10 ans ont un taux de contre-visites de 14,69 % (dont 0,47 % pour défaillances critiques)
- enfin, ceux âgés plus de 10 ans ont un taux de contre-visites de 29,52 % (dont 1,31 % pour défaillances critiques).

L'OTC relève toutefois que le taux de contre-visites est encore plus important s'agissant des véhicules utilitaires légers (N1), puisque les VUL entre 7 et 10 ans ont un taux de CV de 21,02 % (dont 0,88 % pour défaillances critiques).